



Mardi dernier, le ministre des Travaux publics Emmanuel Nganou Djoumessi s'entretient avec les 26 chefs de poste de pesage que compte le Cameroun. Le tableau qui prend forme au fil des échanges est bien sombre. Surcharge, corruption, amendes fictives, appareils de pesée défectueux, décomptes des prestataires impayés et baisse des recettes sont les maux qui minent le pesage routier au Cameroun. Du fait d'un contrôle défaillant, le patrimoine routier est mis en péril.

Par Pascal Dibamou

«Notre objectif n'est pas de faire entrer de l'argent mais d'atteindre le niveau d'amende zéro », rappelle le ministre des Travaux publics Emmanuel Nganou Djoumessi, aux nouveaux responsables des stations de pesage. Un objectif qui semble encore loin d'être atteint. Le bilan des recettes recouvrées dans les stations de pesage ces dernières années en dit long et peut laisser croire que les

habitudes ont la peau dure.

En 2016, les 22 stations de pesage fixes et les quatre mobiles ont constaté la surcharge de 109 479 camions sur plus de 1,9 millions, passés au contrôle de charge. Des ca-

mions, dont la majorité est en transit. Pour Jean Félix Mengue, ancien chef de station de Mekong par Akonolinga, ces 109 479 camions ont considérablement endommagé

la route. Il explique que la charge en trop contribue à fissurer la chaussée. En se plaçant sur l'axe Yaoundé-Douala, qui connaît un trafic lourd de près de 800 camions par jours, il n'est pas rare d'observer des fissurations par endroit sur la chaussée.

« Si on compte pour un la dégradation causée par le passage d'une voiture sur la route, on comptera pour 50 000 à 100 000 la dégradation causée par le passage d'un camion sur la même route », indique Chouplaou, le directeur du patrimoine et de la protection et de l'entretien routier au ministère des Travaux publics.

Baisse des recettes

Si l'objectif du ministère des Travaux public n'est pas d'augmenter les recettes des amendes, force est de reconnaître que celles-ci baissent d'année en année. Le phénomène de la corruption est passé par là. Ainsi, en 2010, les pesages routiers avaient fait entrer dans les caisses de l'État 1,9 milliards Fcfa. Cette recette a considérablement baissé en 2016. Elle se situe à 450,4 millions Fcfa. Même comme les

régisseurs du ministère des Finances n'ont pu recouvrer plus de 440,5 millions Fcfa. Selon l'un des membres du programme de sécurisation des recettes du pesage, l'écart

entre les amendes infligées aux camionneurs et les montants réellement recouverts prouve qu'il existe un problème dans les pesages routiers.

Les plaintes des camionneurs sont également enregistrées tous les jours.

Ibrahim, chauffeur de camion en transit pour le Tchad révèle des dysfonctionnements des opérations de pesée. « Je suis parti du port de Douala le lundi 11 septembre. A la station de pesage de la Dibamba, la pesée de mon camion était normale. Mais arrivé à la station de pesage d'Edea, à Nkankazock, on m'annonce un surpoids total de 15

tonnes. J'ai fait un jour sur place. Il a fallu que je me comporte comme un bon camerounais pour continuer mon trajet.

Maintenant à la station de pesage de Nomayos je suis surpris d'apprendre que je suis en surcharge à l'essieu. C'est incompréhensible », s'exaspère-t-il. Les dysfonctionnements notés dans les stations de pesage sont parfois le fait d'actes de corruption. Certaines stations sont même réputées être des îlots de corruption. Il s'agit

des points de pesage de Bekoko, Akonolinga, Mbankomo, Nkometou et Dibamba. C'est dans ces stations que la Commission nationale anti-corruption (Conac) a expérimenté

en 2013 son projet choc, une initiative à résultat rapide. Il était question d'y réduire de 50% les irrégularités. « L'évaluation de l'initiative à résultats rapides engagée par la Conac fait ressortir une diminution du taux de surcharge des véhicules qui est passé de 10,8% en 2010 à 7,8 % au premier trimestre 2013 », explique un responsable du Mintp.

Les résultats de cette opération ont permis de traduire certains agents de la station de pesage de Nomayos en justice. Leur interpellation a aussi été favorisée par les

caméras installées dans les stations de pesage de Nkankazock, Mekong, Mendjo et Nomayos. Mais ce dispositif technique ne fonctionne pas depuis plusieurs mois du fait

du déménagement du ministère des Travaux publics et quelques soucis avec le fournisseur d'accès internet. « Lorsque nous aurons des locaux fixes, ce dispositif va fonctionner normalement puisque toutes les stations de pesage, sont connectées à la fibre optique », renseigne un chef de station de pesage nouvellement nommé.

Au total, le Cameroun compte 70 107 km de routes nationales dont 4061 km de routes bitumées et 3045 km non revêtues. Pour protéger ce patrimoine routier, l'État a mis en

place depuis 1996 les pesages routiers. La chaussée est affaissée par endroits. Ainsi, les charges des camions devaient dépasser à l'essieu simple 13 tonnes, 21 tonnes pour

les essieux doubles et 27 tonnes pour les essieux triples. Aussi le poids total de ces camions ne doit-il pas dépasser 50 tonnes. Les normes que doivent vérifier les gestion-

naires des 22 pesages routiers fixes et des quatre mobiles. Ce sont les trois entreprises privés : Socatraf, A2i et Foti.

Source:Mutation
